Droit international public : sources

Infos pratiques

- **ECTS** : 3.0
- **Nombre d'heures** : 24.0
- **Période de l'année** : Enseignement troisième semestre
- **Méthodes d'enseignement** : En présence
- **Forme d'enseignement** : Cours magistral
- **Composante** : Droit et science politique
- **Code ELP** : 5J3DDIPC

Présentation

Ce cours présente les différentes sources du droit international public, c'est-à-dire les instruments, procédures ou processus qui permettent de donner naissance à une norme juridique internationale : les traités, la coutume internationale, les principes généraux de droit, les actes unilatéraux des Etats et les actes adoptés par les organisations internationales complétés par les décisions judiciaires et la doctrine.

Évaluation

SESSION 1
Régime standard : Contrôle terminal, écrit 1h30
Régime dérogatoire : Ecrit 1h30
SESSION 2
Ecrit 1h30